

16- Stade de Foot

Groupe Communiste et Républicain – Jean-Jacques MOREAU

Madame le Maire, cher-e-s collègues,

Transferts, salaires, droits télévision, l'évolution financière de la sphère footballistique n'est évidemment pas sans poser de questions, tant du point de vue économique, qu'éthique ou sociétal.

C'est dans ce contexte qu'évolue la question du futur stade du Football Club de Nantes, de son projet footballistique, de son modèle économique et de son rapport à la ville.

En premier lieu, et c'est le postulat de notre réflexion, nous connaissons la nécessité d'investir dans le stade de la Beaujoire puisque la modification des normes voulue par l'UEFA impose des investissements conséquents aux collectivités, mais également pour faire vivre un projet ambitieux.

Nous savons aussi qu'aux conditions du modèle économique actuel, du championnat de France et européen, aucun stade n'est « rentable ».

Dans ce contexte général, si la question se pose légitimement de l'engagement des deniers publics, se pose également la maîtrise d'un certain nombre d'éléments afférents à la construction d'un stade 100 % sur fond privés.

D'abord parce que nous n'oublions pas l'amère expérience vécue par nos voisins Sarthois et leur stade de l'Arena MMA, construit en Partenariat Public Privé, qui coûte aujourd'hui très cher à la collectivité publique et aux Manceaux. De ça, nous ne voulons pas ! Comme nous ne voulons pas de l'ouverture d'un espace commercial qui viendrait déstructurer l'activité du quartier.

Ensuite, parce que la construction d'un stade 100 % sur fonds privés interroge sa gestion, celle des tarifs pratiqués, celle du Centre de Formation, de l'aménagement de l'espace. Et les interrogations sont d'autant plus importantes que la construction du stade de 40 000 places ne représente qu'une partie de la création de ce futur quartier nantais.

Ce vaste projet porte donc un parc urbain, des espaces tertiaires et de soins, entre 1500 et 2000 logements, un complexe sport santé et bien être, un food-court et des commerces de proximité, un groupe scolaire, une halle marché, un parking silo, une passerelle en liaison douce, un musée.

Nul doute que l'opération globale ainsi engagée permettra au Président du FCN et à son associé de dégager des résultats financiers substantiels. Et quid de l'avenir du club à la merci d'un équipement privé ?

Propriétaire actuelle des 23 hectares aménagés, la puissance publique a le devoir de l'exigence sur l'ensemble du projet. C'est pourquoi, dans le cadre du lancement de la concertation qui sera lancée à l'automne, nous proposons la mise en place d'un dispositif qui rassemble les initiateurs du projet, les élu-e-s, l'architecte, les représentants des associations de supporters, des associations de défense des locataires, les habitants du secteur, afin de travailler ensemble à l'élaboration d'un projet global qui réponde aux intérêts de l'ensemble des parties prenantes, du club et de la ville.

Par ailleurs, l'expérience étant bonne conseillère, et parce qu'il ne s'agit pas d'une question anecdotique, ce collectif pourrait également traiter la question du nom du futur stade pour éviter une pratique du naming souvent peu conforme à l'espace de mémoire populaire que représente un stade.

Enfin, permettez-moi de formuler une dernière proposition : que les moyens financiers dégagés par la vente du site servent à la création ou à la rénovation des équipements sportifs mis à disposition du sport associatif dans les quartiers nantais.

Merci de votre attention